



Bulletin d'inscription à la section **LOISIR JEUNE et ADULTE** POUR LA SAISON 2025/2026

Nom : Prénom :

- Pilote loisir de plus de 15 ans Adulte (loisir et compétition)
- 135 € sans équipement 160 € avec équipement (uniquement prêt de combinaison et gants)

Payé par

Je déclare avoir pris connaissance : du règlement de la section et du règlement intérieur du club

Signature du responsable légal pour les mineurs

Signature du pilote

Précédé de la mention « lu et approuvé »

Règlement de la section LOISIR JEUNE ET ADULTE

Objectif de la section :

Pratique en toute autonomie du char à voile

Période de fonctionnement : Du 1^{er} juillet au 30 juin, hors trêve hivernale et jours de fermeture du club

Condition d'accès :

- Être titulaire du niveau 4 du livret du pilote
- Avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire d'auto-évaluation de santé ou à défaut fournir un certificat médical de non contre-Indication à la pratique du Char à Voile

Radiation : Le club se réserve le droit de radier un pratiquant dans les cas suivants :

Non-respect des autres adhérents et pratiquants, non-respect du présent règlement et du règlement intérieur. Dans ce cas, aucun remboursement n'aura lieu

Encadrement : aucun encadrement n'est prévu.

Prix d'inscription : Le prix est fixé pour cette saison à 135 € hors équipement

Le prix comprend la licence assurance en RC, l'adhésion, le prêt du char à voile si besoin, certaines participations à des déplacements compétition, le prêt du casque

Equipement : Chaussures fermées obligatoires à prévoir, vêtements et chaussures de rechange, combinaison et gants

Matériel prêté par le club : le matériel n'est pas attribué à un seul pilote (sauf contrat) . Le pratiquant doit le prendre et le ramener dans le parking, le rincer et informer le responsable de tout incident ou dégât matériel. Le matériel doit être rangé avant l'heure de fermeture du club.

Compétition : Le responsable de la section peut proposer au pilote de participer à la compétition en fonction de la motivation et de l'assiduité du pilote

En cas de manque de vent : aucune activité de remplacement n'est prévue

Surveillance : Aucune activité de remplacement n'est prévue

Horaires : l'accès à la structure est limitée aux heures d'ouverture proposées par le club.



BULLETIN D'ADHESION AU CVB POUR LA SAISON 2025 2026

Nom : Prénom : Date de naissance : / /

Adresse :

Code Postal : Ville :

Email du pilote : @

Email des parents : @

1^{er} contact portable : 06 / Mère Père pilote

2^{ème} contact portable : 06 / Mère Père pilote

3^{ème} contact : Mère Père pilote

Problème de santé ou allergies que vous souhaitez communiquer :

Adhésion : 20 €

Je déclare avoir pris connaissance

- du **règlement intérieur du cvb** (téléchargeable sur le site du cvb dans l'espace téléchargement)
- du **questionnaire d'auto-évaluation de santé** (téléchargeable sur le site du cvb dans l'espace téléchargement)
- du fait que ma licence ne me couvre qu'en responsabilité civile, il est donc fortement conseillé de souscrire à une assurance individuel accident (ex : garantie des accidents de la vie ..)

Date et signature du pilote ou **du tuteur légal**, précédé de la mention « lu et approuvé » :

Autorisation parentale

Je soussigné tuteur légal

J'autorise mon enfant à

- Pratiquer le char à voile ainsi que toutes les activités environnementales, activités nautiques et autres activités sportives diverses de remplacement
- Participer aux sorties et déplacements organisés par le club (par minibus 9 places) ou à pied vers Nausicaa ou la plage

J'autorise mon enfant	OUI ou NON
à participer aux sorties et déplacements du club à pied ou en véhicule qu'il appartienne au club ou à un bénévole. J'autorise l'encadrant ou le bénévole à prendre les mesures nécessaires en cas d'accident	Oui
à être filmé ou photographié dans le cadre des activités sportives proposées par le club (pour la promotion ou l'affichage...)	
à traverser seul la route avant, pendant et après la séance, les pilotes peuvent alors venir au club et repartir seul du club même en dehors des heures d'entraînement	
à rouler en toute autonomie sans surveillance si le responsable de la structure l'autorise	

J'autorise le club à prendre toutes les mesures nécessaires en cas d'accident, en cas d'hospitalisation, je souhaite que mon enfant soit transporté

à l'Hôpital à la Clinique (barrer la mention inutile).

Date et signature du tuteur légal, précédé de la mention « lu et approuvé » :